



COMPTE-RENDU CONSEIL DE QUARTIER DE SATORY 7 OCTOBRE 2009

PRESENTS:

Mme Anne-Marie PERREAUX, présidente du conseil de quartier

M. François LAMBERT, vice-président du conseil de quartier

M. Michel BERNOT, Maire- adjoint délégué aux questions militaires et à la vie quotidienne à Satory

Chef d'Escadron BOUTROS (GBGM) membre

M. Bruno THOBOIS, membre

Mme Anne-Sophie TISSOT membre

Mme Annick VANDENABEELE membre

ABSENT EXCUSE:

Lieutenant-colonel ESTABEL (3^{ème} BSC) membre

M. Richard HAMIACHE membre

ABSENT POUR CAUSE DE MUTATION :

Lieutenant FRANCHI (GIGN) membre, non remplacé à ce jour.

ACTIONS MAIRIE :

1) Il est proposé au conseil de quartier de Satory de tenir une permanence comme dans les autres quartiers de Versailles (2^{ème} samedi de chaque mois). L'antenne administrative étant fermée le 2^{ème} samedi de chaque mois, il semble plus judicieux de tenir cette permanence en même temps que la permanence de la ville, soit le troisième samedi de chaque mois de 10h à 12h.

Les membres du conseil sont d'accord sur ce principe.

Les prochaines permanences seront assurées le :

17 octobre : Anne-Marie PERREAUX

21 novembre : François LAMBERT

19 décembre : Anne-Sophie TISSOT

Au prochain conseil de quartier en janvier 2010 un bilan sera tiré et il sera décidé ou non de pérenniser ces permanences.

Les permanences de l'antenne administrative sont maintenues comme précisé ci-dessus.

2) De nombreux dysfonctionnements ont été constatés à la rentrée scolaire sur la ligne ARC (Satory-collège Rameau). Une réunion avec la société PHEBUS le 2 octobre a permis de valider un nouveau mode d'organisation et un nouveau trajet pour l'horaire de 7h52 (le bus au lieu de passer par la gare des chantiers, descend du plateau par la rue E. Charton et regagne l'avenue de Paris par l'avenue de Sceaux et l'avenue du Général de Gaulle) .

Par ailleurs, la société PHEBUS nous a informés que la ligne K était renforcée entre 12 et 14h pour desservir l'INRETS, offrant ainsi un service supplémentaire aux habitants du plateau.

3) Des assistantes maternelles de Satory désirent créer un réseau d'assistantes maternelles, pour rompre leur isolement et apporter un service supplémentaire aux enfants et leurs familles.

Mme Chagnaud-Forain et Mme Perreaux les rencontreront le 6 novembre 2009. Le conseil de quartier sera informé de la suite réservée à ce projet.

4) Des habitants du quartier ont appelé l'attention du Maire (pétition) sur les problèmes de sécurité routière à l'intérieur du camp, principalement sur l'axe route des Docks - rue de la Martinière : vitesse excessive des véhicules, non respect des règles de circulation, stationnement abusif sur les trottoirs, dépassement non autorisé des autobus à l'arrêt, absence de barrières de protection au niveau des carrefours...

Les membres du conseil sont bien conscients de ces problèmes, qui pour une bonne part pourraient être solutionnés par un comportement responsable des usagers.

Des contrôles plus fréquents et inopinés, avec verbalisation des contrevenants (habitants de Satory ou extérieurs) sont indispensables.

M Bernot rappelle à cet égard que le quartier se situe en zone police et que l'autorité militaire responsable des parties communes du camp est d'ores et déjà habilitée à faire appel à son initiative au Commissariat de la Police nationale pour effectuer ces contrôles.

L'intervention éventuelle des services de la Ville sur une voirie entièrement domaniale ne peut être envisagée, tant au niveau de la réglementation de la circulation que pour la réalisation d'aménagements particuliers que sur la demande et avec l'autorisation de l'autorité militaire, dans le cadre juridique d'une convention à établir.

Le commandant Boutros produit un extrait du règlement du camp de la Courtine dont la situation présenterait (sous toutes réserves) des similitudes avec celle de Satory (domanialité militaire avec des voies ouvertes à la circulation publique).

M Bernot annonce qu'à son initiative une étude conjointe sera lancée pour aboutir dans les meilleurs délais à une amélioration significative des conditions de circulation et de sécurité routière dans ce quartier.

5) Des panneaux d'information « Decaux » seront installés d'ici la fin de l'année sur le plateau, sous réserve de l'accord de la région Terre pour ceux qui doivent être implantés sur le domaine militaire.

6) Bilan de la journée des associations du 12 septembre et des journées du patrimoine du 19 et 20 septembre où l'UNIVEM, association basée à la STAT a participé. Action très positive.

Secteur Gendarmerie :

Le commandant Boutros fait le point sur les actions en cours :

Les travaux de chauffage sont terminés et ont été réceptionnés le 29 septembre 2009.

Les travaux d'éclairage public ont commencé pour s'achever fin mars 2010. L'éclairage sera rétabli au fur et à mesure de l'avancement des travaux .

Les travaux de mise aux normes des ascenseurs sont prévus en 2010.

La rénovation de la cité Delpal est repoussée (pas de date connue).

Une demande a été faite pour la réfection de la chaussée dans le secteur gendarmerie.

Deux gendarmes ont été formés à l'élagage. Les travaux sont en cours.

Résidence de l'Etang :

Mme Tissot rappelle que l'aire de jeux de la résidence de l'Etang, démontée par la société DOMAXIS, gestionnaire de la résidence, n'a pas été remplacée à ce jour.

Cette société a demandé à la ville de Versailles d'installer une nouvelle aire de jeux. Même si cette situation est dommageable, la mairie a fait savoir qu'elle ne renouvelerait pas l'expérience, cette aire étant située sur le domaine privé de la résidence et la société DOMAXIS n'ayant pas assuré ses obligations en matière d'entretien.

L'association des locataires envisage de rechercher d'autres financements en lien avec DOMAXIS.

QUESTIONS DIVERSES:

Les allées piétonnières près du centre commercial deviennent rapidement poussiéreuses par temps sec. Ces allées ayant été réalisées par la mairie, il conviendra de prendre contact avec le service des espaces verts de la mairie.

Mme Tissot nous interroge sur des véhicules-épaves qui auraient été enlevés à la résidence de l'Etang par les services de la mairie : information à vérifier auprès des services.

Le problème de l'évacuation des pots de peinture est toujours d'actualité : à voir avec VGP.

Prochain conseil de quartier en présence de M. Thierry VOITELIER adjoint au maire, chargé des questions de voirie, de sécurité et des déplacements.

**PROCHAIN CONSEIL DE QUARTIER
6 JANVIER 2010 A 20H30 A L'ANTENNE ADMINISTRATIVE**